



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

**En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 7, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes ).**

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge décide de signer un accord cadre individuel 2022 n° 72200938 avec La Poste. Cet accord prend effet du 2 mars 2022 jusqu'au 30 décembre 2022.

Fait à Jonzac,

Le **11 MARS 2022**

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes  
Haute - Saintonge  
Tellefefer - CS 70002  
JONZAC Cedex